

ASSURANCE HOSPITALISATION ETHIAS : **DU NOUVEAU !!**

(En principe, tous les affiliés doivent avoir reçu le courrier dont copie ci-dessous).

Chère Madame, Cher Monsieur,

Grâce à votre assurance Soins de santé Ethias, vous bénéficiez du système de « tiers payant » en cas d'hospitalisation. Concrètement, en déclarant votre hospitalisation au moyen de votre **AssurCard** :

- Vous réduisez les formalités administratives au strict minimum.
- Vous ne payez aucun acompte lors de votre admission à l'hôpital.
- Vous ne payez aucune facture lors de votre sortie d'hôpital.

En plus des avantages que vous offre votre AssurCard, Ethias vous permet dorénavant de déclarer votre hospitalisation par internet sur le site www.ethiashospi.be grâce au nouveau service **Ethiashospi** !

La déclaration par internet présente de nombreux avantages :

1. vous ne devez plus passer par la borne AssurCard de l'hôpital avant votre admission ;
2. vous effectuez votre déclaration d'hospitalisation de votre domicile, à votre aise, au moment qui vous convient le mieux ;
3. votre dossier est automatiquement ouvert auprès d'Ethias, avant même votre admission à l'hôpital ;
4. vous bénéficiez de tous les avantages de votre AssurCard, le confort en plus ;
5. dès que votre hospitalisation est déclarée sur www.ethiashospi.be , vous ne vous souciez plus de rien : Ethias se charge du traitement de votre dossier.